

Lettre de la KOZAH

N° 110 du 02 / 02 / 2015

Prix 250 F CFA

Pour tout renseignement,
information ou conseil
contacter le centre d'appel
au N° VERT
8201
OTR
FEDER POUR BATE

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

OBSESSION PRESIDENTIELLE D'UNE OPPOSITION INCOHERENTE

Les alliances trompeuses explosent

**● Fabre et ses
compagnons
en spectacle**



P.3



Une séance de révision électorale

REVISION DES LISTES ELECTORALES P.4

**C'est du 2 au 9 février
dans la zone 2 !**

**CELEBRATION DE LA JOURNEE
INTERNATIONALE DE LA DOUANE**

**Promouvoir une gestion
coordonnée et
participative des frontières** P.5

International

UNION AFRICAINE:

**Clôture d'un sommet riche
en initiatives et déclarations** P.7

**INSPIRATION LITTERRAIRE DU DR NIKABOU
GMAKAGNI DANS SON ROMAN "WATAIN"**

**L'histoire
tumultueuse
d'un héros
perdant** P.2



Dr Nikabou GMAKAGNI



CRIMINALITE SUR LA FAUNE ET LA FLORE
**Une importante quantité d'ivoire et
de peaux de crocodile saisie à Lomé** P.5

INSPIRATION LITTÉRAIRE DU DOCTEUR NIKABOU GMAKAGNI DANS SON ROMAN "WATAIN"

L'histoire tumultueuse d'un héros perdant

Atcha

La salle de conférence de l'auditorium de l'Université de Lomé s'était révélée exigüe le vendredi dernier pour contenir l'immense assistance venue être témoin du lancement officiel du roman « Watain » du Docteur Nikabou Gmakani. C'était en présence de plusieurs personnalités du monde littéraire dont le Professeur Charles Kondi Agba, l'ancien Premier ministre Kokou Koffigoh, le Docteur M'Gbouna. Paru aux éditions Panthéon en France le 10 octobre 2014, ce roman de 147 pages fait abondamment un parallèle entre la conciliation, la brillante scolaire et la réalité de la vie professionnelle active. « Watain » qui non seulement est le titre de l'ouvrage, mais aussi le nom du personnage principal, plonge le lecteur dans un monde où tous les maux cohabitent en évoquant ainsi les discriminations, les querelles hiérarchiques, les conspirations, la liberté d'expression, le contraste du statut de journaliste en Afri-

que, l'intrusion de la femme dans la vie professionnelle. Comme spécificité, l'auteur a basé son travail sur cinq princi-

culier au sens du récit. Ainsi « Watain » est un nom qui signifie en Bassar « le fils sacré » ou encore « le fils du fétiche ». Le

sonnages reflétant la culture Bassar. Par cette touche, l'auteur du roman veut apporter une valeur ajoutée à la littéra-



Dr Nikabou Gmakani (2ème à partir de la gauche) lors de la présentation de son roman devant l'assistance

pes littéraires notamment : l'écriture radiophonique, le récit présentifié, le lecteur co-écrivain, l'intrigue infernale, la rhizomisation du récit. Bref un événement appel un autre et la fin du récit est un nouveau recommencement. En effet, le titre du roman résonne en culture Bassar dont beaucoup d'illustrations donne un caractère parti-

Docteur Nikabou Gmakagni a alors capté l'attention de l'assistance par une explication remarquable de la façon dont les noms sont attribués aux fils et filles natifs de Bassar. Il apparaît clairement que là-bas, les noms règlent rigoureusement les conflits d'hiérarchisation sociale et de générations. Le récit est une mise en scène de per-

ture togolaise en racontant autrement une histoire romanesque qui débouche sur le nouveau roman africain. La cérémonie de lancement de cette œuvre littéraire s'est déroulée dans une ambiance d'enthousiasme et de gaieté entretenue par des artistes de la chanson traditionnelle et moderne. Une séance de dédicace a mis fin à la soirée.

Résumé du roman

Cet ouvrage aborde la problématique du mérite des citoyens face aux pratiques népotistes et ethnico-claniques qui ont cours dans les services publics, parapublics et curieusement privés africains.

Certains responsables africains préfèrent faire confiance à leurs frères et sœurs de même ethnie au détriment des citoyens issus des autres ethnies. Erreur de choix ou stratégie réaliste ? Des frères de même ethnie ne se font-ils pas parfois des cous bas ? Watain, le personnage principal du roman, l'apprendra à ses dépens.

Watain est un jeune étudiant en communication qui se fait remarquer au cours d'une interview que lui accorde un journaliste de Radio Dom. Son frère Massô, le producteur en chef de l'émission Magazine Jeunesse de Radio Dom, décèle en lui une vocation et lui propose de tenter sa chance dans le domaine. Après maintes hésitations, Watain accepte l'offre de son frère et est admis sans difficulté au sein de l'équipe du Magazine Jeunesse. En si peu de temps, il se distingue par son talent. Le Directeur de Radio Dom décide alors de l'affecter au journal parlé. Cette promotion précoce se heurte aux hostilités de son frère de même village, monsieur Massô qui, pourtant, présente souvent Watain comme son dauphin à Radio Dom. Le chef de production conspire tout et Watain est mis à la porte.

La polyvalence de Watain lui permet de se faire recruter comme enseignant dans un institut technique Dom où il enseigne la littérature. Un jour, son frère, l'ancien producteur en chef, refait surface et lui propose une nouvelle offre d'emploi dans une radio privée, nouvellement créée à Dom, Radio Télèm. L'obsession que le jeune Watain nourrit pour le journalisme l'amène à accepter la proposition de monsieur Massô.

A Télèm encore, le sens de l'excellence, la rigueur et l'esprit d'équité, loin de lui valoir une gratitude, lui créent plutôt de sérieux ennuis avec son nouveau Directeur, monsieur Ussopu. Watain entre ainsi dans une radio ethnico-clanique, dominée par les Ciélers, l'ethnie du Raj, le roi de Dom. En dépit des peaux de banane, des manigances sordides et des suspicions aux élans tribalistes qui sont légendes à Télèm, Watain est nommé Directeur des programmes. Cela ne sera que de courte durée car les vraies manœuvres de conspiration des ciélers vont se multiplier : grève d'un personnel manipulé, restriction des pouvoirs de Watain, querelles de chefferie quotidiennes, etc. finalement, le Guru, Directeur général de Télèm, étant lui aussi Ciélers, fait cause commune avec Monsieur Ussopu. Une affaire de relation amoureuse est provoquée par une stagiaire, mademoiselle Dora. Le Guru la récupère insidieusement et remercie sans motif le jeune Watain et son assistant, monsieur Sahuni.



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

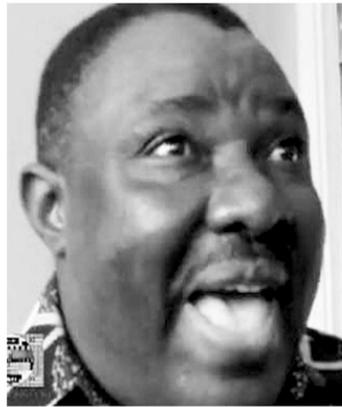
Les alliances trompeuses explosent

● Jean Pierre Fabre et ses compagnons en spectacle

Tanko

La course vers l'élection présidentielle de 2015 amorce sa vitesse de croisière du point de vue des préparatifs avec la phase des opérations de révision des listes électorales. Concernant les candidatures, en attendant que les dossiers des uns et des autres parviennent à la Cour Constitutionnelle pour étude et validation, certains partis politiques dévoilent déjà les noms des personnalités qui nourrissent l'ambition de diriger le Togo les cinq prochaines années. C'est la bousculade au sein de l'opposition où les candidatures se multiplient en raison d'une crise de confiance. Difficile de faire l'unanimité autour d'un leader. Dodji Apévon du CAR, Jean Pierre Fabre de l'ANC, Me Tchassona Traoré du MCD, Alberto Olympio du Parti des Togolais, Kofi Yamgnane de Sursaut-Togo, Gerry Taama du NET, Aimé Gogué de l'ADDI s'annoncent dans la course

pour cette élection. Cette situation est de nature à mettre en échec le projet de candidature unique présenté comme la baguette magique pour accéder au pouvoir. Du Front Republicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) au Cap 2015 en passant par le CST, les différents re-



Abass Kaboua

groupements se sont toujours fissurés du fait d'un manque de vision politique cohérente. Pour cette frange de l'opposition, la stratégie consiste à

jouer aux donneurs de leçons sur fond de critiques à outrance de l'adversaire politique.

Les mêmes accusations d'il y a plus de deux décennies sont remises au goût du jour pour tenter de noircir aux yeux de l'opinion nationale et internationale le pouvoir en place. Le hic, c'est que hier comme



Jean-Pierre Fabre

aujourd'hui, le référentiel « opposant » est mal cerné au point que dans la conception de certains opposants, l'opposition est une vertu et le pou-

voir un vice. Alors s'il doit avoir l'alternance un jour, le pouvoir doit leur revenir de droit. Au quel cas ce changement ne sera pas l'aspiration du peuple togolais. Erreur ! Minée par des contradictions internes, l'opposition dans sa configuration actuelle est tout sauf une alternative crédible



Aimé Gogué

à l'alternance au pouvoir. A quelques semaines de la présidentielle, le voile se lève sur les alliances contre nature

car, à force de camoufler les tares, les dégâts sont inévitables. Il est mis au grand jour en évidence l'incompétence de Jean Pierre Fabre à diriger le pays. « Quand vous n'êtes pas rassembleur, quand vous êtes rancunier, vous ne pouvez être un chef d'Etat ... vous pouvez être fanfaron », ces propos sont d'Abass Kaboua du Mouvement des Républicains Centristes (MRC) très remonté contre son patron dans le cadre de Cap 2015. Ouvertement le torchon brûle entre les deux hommes à propos de la participation ou non à la prochaine élection. La situation actuelle n'a rien de surprenant. Il fallait s'y attendre. « Le rapprochement ANC/MRC est un grand regret, parce que je ne savais pas que les gens étaient dans de petits calculs mesquins ». Voilà des togolais qui veulent conquérir le fauteuil présidentiel, et qui n'ont pas de vision politique crédible de sorte à rassurer le peuple.

L'opposition togolaise... en décomposition avancée !

J'étais l'un des premiers analystes à prédire la descente aux enfers de l'opposition togolaise, et c'est pour éviter cet état de choses que j'avais proposé, il y a trois ans de cela, dans un article, un « bing bang » de l'opposition, avec formation d'un grand parti politique de gauche, résultant de la fusion de tous les partis actuels de l'opposition, pour faire pendant au parti UNIR. Nous ferions alors du Togo, un pays à bipartisme politique, à l'Américaine, ou, dans une moindre mesure, à la ghanéenne (le Ghana tend vers cela aussi)... Des élections primaires devraient élire les futurs dirigeants de ce grand parti et on cherchera des ressources humaines et financières... pour bâtir une opposition forte !

Plus l'opposition est forte dans un pays et mieux se porte la démocratie...

Mais l'irresponsabilité, la paresse intellectuelle, la lâcheté, le manque d'humilité, la peur de n'être plus rien, les egos surdimensionnés des uns et des autres, n'ont pas permis à ceux qui s'affublent de l'habit d'opposant togolais, d'explorer cette opportunité de refondation de la classe politique togolaise... et ce qui devait arriver, arriva : l'opposition togolaise est presque morte !

On a tout vu avec cette opposition ! Création d'un prétendu « Collectif Sauvons le Togo », (ou « détruisons le Togo » si vous préférez), par l'avocat-farceur-politicien Zeus AJAVON, création du FRAC par Jean-Pierre Fabre, création d'un pseudo-rassemblement de 7 partis politiques (devenu 6 ou 5) dénommé Arc-en-ciel, marches sur marches, sit-in sur sit-in, dans des endroits aussi insolites que Gagboto ou Akassime, appels à des facilitateurs religieux ou Hounon (trouvaille de Patrick Lawson!), alliance-copinage bidon avec des ODDH aux contours plus que flous... tout y est passé !

Mais, c'est à la veille des législatives du 25 juillet 2013 que l'arrêt de mort de l'opposition togolaise fut

prononcé !

Au lieu de présenter une liste commune de candidatures, pour espérer faire au moins jeu égal avec UNIR, le parti au pouvoir, l'opposition alla en rangs très dispersés à ce scrutin, en se posant des peaux de banane, sur des bases de mesquineries dignes de chiffonniers... et le parti UNIR corrigea sévèrement cette opposition en raflant **62 sièges sur 91 du Parlement, tandis que son allié depuis deux ans, l'UFC glanait trois (3) sièges, ce qui fait 65 sièges** dans la gibecière de UNIR ! L'ANC peina en trouvant **16 députés**, Arc-en-ciel, **6**, ADDI, **3** et **1** siège indépendamment... Ainsi commença le séjour des députés zombi de l'opposition au Parlement : **29 députés (sinon 26, si on retranche les 3 de l'UFC), pour 62 pour le pouvoir !**

Jusqu'en juin 2014, les 29 députés de l'opposition n'ont présenté aucun projet de loi, (ni social, ni politique), aucune motion de censure, et n'ont sérieusement interpellé aucun ministre ni le Premier Ministre !

Aux législatives de 2007, l'opposition avait réussi à conquérir 27 députés pour l'UFC, et 4 pour le CAR, ce qui faisait 31 sur 81 sièges que comptait alors le Parlement. En

2013, cette opposition a régressé, en ne plaçant que 29 élus sur 91 ! Aucun projet de loi non plus ni aucune motion de censure, ni aucune interpellation de responsables du pouvoir non plus, sous ce qu'on peut appeler « le mandarinat » de Gilchrist Olympio, le leader charismatique d'alors de l'opposition !

En 2010, à l'élection présidentielle du 4 mars, Gilchrist Olympio, handicapé par un accident domestique suspect, laissa Jean-Pierre Fabre, son homme de confiance, se présenter à sa place. Battu par Faure Gnassingbé par 66 % des voix contre 33 % à Fabre, celui-ci devient Brutus, et voulut « tuer » son bienfaiteur, Gilchrist Olympio, qu'il traita de tous les noms d'oiseau de malheur ! Il créa l'ANC, avec Patrick Lawson, Isabelle Améganvi et certains anciens courtisans de la cour de Mr Olympio...

Après donc les législatives du 25 juillet 2013, on assista à la mort lente de l'opposition togolaise, avec ses 29 députés sur 91...

On s'attendait à ce que le chef de file de l'opposition prenne les choses en main pour un jeu politique digne des grandes démocraties, mais Jean - Pierre Fabre n'a ni l'étoffe, ni le charisme, ni le sens de rassemblement des leaders politiques dignes de ce nom ! Les 29 députés ne déposèrent aucun projet de loi, n'ont déposé aucune motion de censure, n'ont pas fait d'interpellations sérieuses de ministres ou de responsables politiques, jusqu'au 30 juin 2014, où le parti au pouvoir déposa un projet de loi de révision

constitutionnelle, qui fut rejeté par 63 députés, avec une abstention... L'opposition toute entière trouva une chanson qui se résume à : **« Réformes ! Réformer ! Réformes ! »**... Et ils évoquent pêle-mêle l'APG, les églises, la Communauté internationale... On leur demande comment des réformes vont se faire si les 62 députés n'en veulent pas, et ils vous regardent comme des poules qui refusent des grains de mil, sans pouvoir répondre ! Le chef de file de l'opposition abandonne le Parlement pour le trottoir et la rue, comme à son habitude, et on organise un conclave de trois mois pour soi-disant désigner un candidat unique de l'opposition pour l'ANC, et c'est Fabre qui est désigné ; et au niveau d'Arc-en-ciel, c'est Dodzi APEVON...

Sans tenir compte des autres composantes de l'opposition, on se proclame fièrement « candidat unique de l'opposition », et on sort un nouveau machin, appelé CAP 2015, qu'on exhibe comme des farceurs, alors que Alberto Olympio, Kofi Yamgnane, Aimé Gogué, Traore Tchassona, les deux pasteurs, et d'autres sont candidats, pour affronter, dans une élection à un tour, Faure Gnassingbé, très probable candidat unique d'UNIR !

Le plus ridicule est que le CAR et ADDI ont présenté un autre projet de loi en tout point (presque) identique à celui d'UNIR, rejeté le 30 juin dernier, et CAP 2015 invite les populations à camper sur le trottoir de Gagboto pour « forcer le pouvoir à faire les réformes » ! ...

Mêmes des chèvres ne feraient pas cela !

Suite à la page 4

REVISION DES LISTES ELECTORALES

C'est du 2 au 9 février dans la zone 2 !

Atcha

Le processus de révision des listes électorales poursuit sous la supervision de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), selon le calendrier réajusté. Ainsi, après la fin de ces opérations dans la zone 1 avec une prorogation d'une journée ayant permis aux retardataires de se rattraper, les populations de la zone 2 seront concernées du 2 au 9 février. La Zone 2 prend donc en compte Kpélé, Danyi, Wawa, Akébou, Amou, Haho, Est- Mono, Ogou, Anié, Blitta, Sotouboua et Tchamba. Puis viendra le tour de la Zone 3 notamment la préfecture de Tchaoudjo, les régions de la Kara et des Savanes, du 16 au 23 février. Tout comme dans la première zone, il est question de l'inscription de nouveaux électeurs, délivrer des duplicatas, procéder à des

transferts et aux radiations des personnes décédées. Les cartes d'électeurs de 2013 restent valables pour le vote en 2015. Alors seuls les citoyens en âge de voter mais qui n'avaient pas pu se faire inscrire en 2013 et ceux qui ont atteint 18 ans révolues en 2015 seront inscrits lors des opérations de révision des listes électorales. Les détenteurs donc des cartes d'électeurs de 2013 sont appelés à les conserver soigneusement tout en vérifiant l'existence de leurs noms sur les listes affichées dans les centres de votes. C'est seulement en cas de perte qu'il sera procédé à la délivrance d'un duplicata. " La CENI compte sur l'accompagnement des médias et des partis politiques, ses partenaires privilégiés, pour une bonne mobilisation des électeurs ", a déclaré Issifou Taffa Tabiou, le président de l'institution. La mise en

œuvre de cette étape majeure du processus électoral est de nature à rassurer sur l'engagement des acteurs impliqués dans l'organisation à créer toutes les conditions favorables à un scrutin crédible. Les moyens financiers et matériels nécessaires à cet effet ne devront donc pas faire défaut au regard de la détermination du gouvernement à assumer convenablement sa partition. Il y va de la responsabilité individuelle et collective de nous tous d'œuvrer au succès de cette phase importante des préparatifs en vue de la présidentielle dans quelques semaines. Pour permettre à tous les acteurs du processus électoral d'avoir le même niveau d'information du point de vue des préparatifs, le comité de suivi était en réunion vendredi à la primature autour du Premier ministre, Arthème Ahoomey- Zunu .



Une séance de révision électorale

Cette rencontre a ainsi permis à la CENI, au gouvernement, aux partis politiques et aux organisations de la société civile de faire des observations, des commentaires par rapport au déroule-

ment des opérations de révision des listes dans la zone 1 afin d'éviter des manquements pour la suite. Globalement la première étape a été jugée satisfaisante.

L'opposition togolaise... en décomposition avancée !

Suite de la page 3

L'autre stupidité de certains opposants, c'est de faire toujours référence à l'Accord Politique Global (APG), à qui Patrick Lawson trouve des vertus constitutionnelles, et que Fabre place au dessus des textes de la République !

L'APG fut signé en 2006 par Fambaré Natchaba, pour le RPT (parti aujourd'hui disparu), Me Gahoun Hegbor, pour le CAR, feu Eric Armerding pour l'UFC, Savi de Tove pour la CPP, Léopold Gnininvi pour la CDPA,

Henri Lardja Kolani pour le PDR, Célestine Aidam pour le GF2D, Larba Apoujack pour le Refamp/T, Kokou Tozoum pour le gouvernement,Yawovi Agboyobo comme Président du bureau du dialogue... tout cela, sous l'autorité de Blaise Compaoré, ex-Président du Burkina Faso, aujourd'hui en fuite...

« Les parties prenantes au dialogue s'accordent pour que le gouvernement d'union nationale engage les réformes dans un esprit de large consensus... »

Et c'est Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson, Gilchrist Olympio et Cie,

qui violent les premiers l'Accord, en refusant de prendre part au gouvernement d'union nationale, mis en place par Me AGBOYIBO, nommé logiquement Premier Ministre, puisque c'est le CAR de Me AGBOYIBO qui a raflé 36 députés aux dernières législatives de 1994, l'UFC ayant boycotté ces législatives ! Après, ce sont des négociations sordides souterraines que l'UFC avait entamées avec le pouvoir, pour que Patrick Lawson soit nommé Premier Ministre, Fabre Ministre de l'Intérieur, et patati et patata (cf Mémoire de l'UCF) ! Il faut être un voyou, après cela, pour en appeler à l'APG qu'on avait torpillé !

Aujourd'hui, ces Messieurs et Dames n'ont toujours pas compris que l'APG est mort (et c'est eux qui l'ont tué), et qu'une minorité parlementaire ne peut pas imposer des réformes à une majorité parlementaire, dans une Assemblée démocratiquement élue ! Ni aucune église, ni aucune Communauté internationale, ni aucun Hounon (si cher à Patrick Lawson) ne peuvent le faire !

De divagations en divagations, cette opposition s'est discréditée et s'est disloquée, avec une dizaine de soi-disant opposants candidats à la

présidentielle prochaine ! Aucun de ces candidats ne nous a présenté aucun programme sérieux de gestion de notre pays, à part les vociférations habituelles de : « C h a n g e m e n t ! Alternance ! »...

Et le comble des combles, c'est à quelques semaines du scrutin, que nous apprenons par la presse, que Jean-Pierre Fabre, renonce à sa nationalité française ! Certainement, qu'il n'a pas bien lu la proposition (paresse intellectuelle oblige) que j'avais suggérée) dans un de mes articles, « qu'aucun citoyen togolais ne peut être candidat au poste de Président de la République du Togo, s'il possède ou a possédé la double ou triple nationalité » !

« S'il possède ou a possédé... » : On n'a pas besoin d'avoir son BEPC pour comprendre qu'ayant joui de la double nationalité jusqu'à ses 60 ans bien sonnés, vous être exclu du jeu électoral pour la présidentielle !

Un plaisantin de l'entourage de Fabre a écrit que c'est pour « mieux servir le Togo » que Fabre renonce à sa nationalité française ! Le problème est que Fabre n'a jamais vraiment travaillé dans sa vie, et on ne sert pas son pays en flemmardant à la plage pendant des années, et surtout à 60 ans bien son-

nés !

Quand on a été français pendant 60 ans, on ne peut pas se débarrasser de son statut, comme de sa culotte déchirée, et la procédure de renonciation doit être avalisée, en conseil des Ministres, et signée par le Président de la République : c'est comme cela que cela se passe pour les togolais qui veulent renoncer à leur nationalité togolaise !

De toutes les façons, la suspicion vous suit jusqu'à la mort, puisque, comme le dit le proverbe :

« Qui a bu dans une rivière retourne toujours dans la même rivière pour y boire ! »...

Passé les émotions électorales de mars ou avril prochain, les togolais doivent apporter leurs propositions à Mme Nana AWA, pour mettre sur pied une Constitution crédible et mieux adaptée aux réalités de l'heure, car, ni la Constitution du 14 octobre 1992, ni celle en vigueur aujourd'hui, ne sont porteuses d'une démocratie exemplaire !

Pour l'opposition, il nous faut des hommes nouveaux et des femmes nouvelles, mieux pénétrés des principes démocratiques, avec des visions claires, pour l'épanouissement de notre nation...

Plus l'opposition est performante dans un pays, et mieux va la gouvernance...

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et stratégie sécuritaire

Lettre de la KOZAH

Hebdomadaire Togoais d'informations, d'analyses et de publicités

Récépissé N° 00389 / 31 /12 /09 /HAAC

E-mail: lettredekozah@yahoo.fr
BP. 4869 Lomé-Togo
Contacts: 90 13 34 21 / 22 34 13 45

Directeur de publication
Atcha Tanko

Rédaction: Solime D., Tchaa

Infographie: Benjamin K. Tchabi

Imprimerie: La Colombe

Tirage: 2000 exemplaires

« Le Togo a opté pour une politique extérieure réaliste et pragmatique »

Tanko

La politique extérieure du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, les relations entre le Togo et la France, l'attaque contre Charlie Hebdo, les conflits et la recherche de la paix, ont été les grands axes de l'intervention du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Robert Dussey reçu le 21 janvier dernier par la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée nationale française. Un exercice d'échanges démocratiques pour éclairer l'opinion sur des préoccupations d'intérêt public. Les relations séculaires entre le Togo et la France ne souffrent d'aucune zone de turbulence. C'est dans cet élan de solidarité agissante que le peuple togolais profondément éprouvé par l'odieuse attaque de la rédaction du journal Charlie Hebdo a marqué sa désapprobation face à cet acte terroriste. Le déplacement du président Faure Gnassingbé en France pour participer à la grande marche contre le terrorisme est expressif. « Contrairement à certains pays, le Togo n'a connu aucune manifestation anti française ou contre l'hebdomadaire Charlie Hebdo, preuve que la liberté d'expression et l'amitié entre nos deux peuples sont solides ». Abordant la politique extérieure impulsée par le

chef de l'Etat togolais depuis son accession à la magistrature suprême en 2005, Robert Dussey peint le tableau d'une diplomatie réaliste et pragmatique.

Le Togo s'est engagé à n'épargner aucun effort pour entretenir une politique de bon voisinage et pour sauvegarder la paix et la sécurité en Afrique et ailleurs dans le monde. Aussi, proscribit-il l'usage de la force dans les relations internationales et continue d'œuvrer inlassablement pour le règlement pacifique des crises par la voie du dialogue et de la concertation ou par tout autre procédé conforme à la Charte des Nations Unies et à l'Acte constitutif de l'Union Africaine, entre autres. Mais quand les circonstances obligent à intervenir pour rétablir la paix là où elle est menacée, le Togo a toujours répondu présent en fonction des sollicitations. La liste est longue concernant les engagements de notre pays à l'extérieur dans le cadre des opérations de maintien de la paix et dont les plus récents confortent cette disponibilité. « Avec ses 1092 Hommes, le Togo est avec le Tchad le premier pays africain contributeur de troupes à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA) » a fait remar-



Robert Dussey et Elisabeth Guigou mercredi à l'Assemblée nationale député socialiste et présidente de cette commission

quer le ministre Robert Dussey. 530 Hommes sont également présents dans le cadre de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Les enjeux de la lutte contre le terrorisme en Afrique dans le contexte du maintien de la paix et de la sécurité internationales interpellent tous les pays du monde. Reconnaissant ainsi le terrorisme comme une menace grave, source de vives inquiétudes pour les peuples, le Togo s'est engagé à agir contre ce fléau extrêmement dangereux et destructeur. « Jamais le monde n'a fait autant face à la recrudescence du terrorisme, de la violence, de la cruauté et

de la barbarie qu'il en connaît de nos jours. Les divers groupes terroristes, dont ALQAIDA AQMI, DAESH, BOKO HARAM et le MUJAO, qui sèment la terreur, la désolation et la mort à travers le monde, et particulièrement en Afrique de l'Ouest, constituent des obstacles réels face à la volonté implacable des nations d'édifier une paix durable », a fait observer le ministre Robert Dussey. Alors pour le Président Faure Essozimna GNASSINGBE, BOKO HARAM est une menace régionale et face à une menace régionale il faut une réponse régionale. Concernant la politique intérieure, les débats ont permis lors de

cette rencontre, aux parlementaires français d'apprécier le chemin parcouru depuis 2005 par le Togo sous l'impulsion du président Faure Gnassingbé dans le cadre des réformes politiques hardies tendant à consolider la paix, la cohésion et la réconciliation nationale, à assurer le fonctionnement harmonieux des institutions de la République. L'objectif est d'approfondir l'ancrage de la démocratie et de l'Etat de droit, ainsi que la promotion des droits de l'homme, des libertés publiques et individuelles. Cette situation est donc propice au climat des affaires faisant du Togo un pôle d'attraction des investisseurs pour qui plusieurs mesures incitatives prises constituent des atouts. « Aujourd'hui, les initiatives et les mesures prises par l'Etat ont permis de réaliser des avancées remarquables en matière de gouvernance économique et financière et de lutte contre la corruption », a indiqué le chef de la diplomatie togolaise. Robert Dussey n'a pas passé sous silence la détermination du gouvernement à œuvrer dans une dynamique participative à l'organisation de la prochaine élection présidentielle dans des conditions d'équité, de transparence incontestables.

PARTICIPATION DU TOGO A LA FOIRE INTERNATIONALE DU TOURISME

Un atout au développement économique

Ibrahim

Le tourisme contribue à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. La capacité de ce secteur à créer des emplois et des revenus grâce aux relations qu'il favorise en aval et en amont, en fait une branche d'activité importante. C'est sans doute ce qui a motivé la participation du Togo à la Foire Internationale du Tourisme (FITUR), du 28 janvier au 1^{er} février dernier à Madrid en Espagne. Avec le parrainage de la société PefacoHoteles, le tourisme togolais par la présence des représentants du ministère de tutelle était remarquablement visible dans le Hall 6 Afrique// Moyen-Orient au stand 6D11. Pour une première participation du genre, le Togo a abondamment capté les attentions par rapport aux atouts touristiques diversifiés et attractifs. Point de rencontre international des professionnels du tourisme, FITUR offre l'opportunité pour les participants notamment les entreprises exposantes, des professionnels du secteur, le public non professionnel de transformer les loisirs en affaires et les affaires en développement par des

partenariats potentiels. Ce rendez-vous suscite également l'intérêt de nombreux médias internationaux. Par cette participation le Togo devra devenir de plus en plus une destination de choix des touristes et porteurs de projets d'investissements rentables.

L'exemple de la société PefacoHoteles.

PefacoHoteles, une filiale de GrupoPefaco, a été créé en 2009 avec l'ambition de devenir un acteur clé dans le secteur du tourisme en Afrique. PefacoHoteles construit actuellement le complexe hôtelier PefacoHôtel Prestige Lomé 5 étoiles, composé d'un hôtel de 198 chambres et d'un centre de conférences international sur la plage de la capitale togolaise. À travers donc le parrainage de la participation de la République togolaise à cette Foire Internationale de Madrid, Francis Perez, Président de GrupoPefaco, confirme sa volonté agissante d'accompagner les institutions touristiques du Togo dans la promotion de ce pays extraordinaire où le groupe est présent depuis 1997 à travers la société Lydia Ludic et emploie actuellement plus de 400 personnes.

CRIMINALITE SUR LA FAUNE ET LA FLORE

Une importante quantité d'ivoire et de peaux de crocodile saisie à Lomé

Le mercredi 29 janvier 2015, l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB) a saisi 35,22 kg d'ivoire et 4,58 kg de peaux de crocodile dans un magasin à Lomé auprès d'un grand trafiquant d'ivoire à Lomé. En effet l'opération d'arrestation a eu lieu dans le magasin du sieur EZOUNOU Amekowou Thoma sis à Wétrivikondji, un quartier de Lomé. Le suspect ayant pris la fuite avant l'arrivée des officiers de police, ces derniers ont, après perquisition de son magasin saisi 35,22 kg d'ivoire et 4,58 kg de peaux de crocodile et arrêté sa femme qui est à la fois son complice.

Les investigations se poursuivent afin de mettre la main sur le principal auteur de ce crime à la faune qui doit répondre de ses actes. Il faut observer que ces actes sont interdits et punis par les articles 87 et 127 du code forestier et articles 61,62 et 154 de la loi-cadre sur l'environnement. Selon la loi togolaise, le délinquant encourt une peine d'emprisonnement de 2 ans et d'une amende de 5 millions F CFA.

La réussite de cette opération a été possible grâce à la bonne collaboration entre l'ANCE/projet TALFF et les différentes institutions de l'Etat Togolais en charge de la sécurité et de l'environnement. Rap- pelons que la loi Togolaise punit



Vue partielle de la quantité saisie

sévèrement les auteurs, coauteurs ou complices de tout acte de chasse, de détention, de commercialisation, importation, d'exportation ou de réexportation des espèces protégées, de leurs dépouilles, de leurs trophées ou produits conformément à la Convention Internationale sur le Commerce des espèces de Faune et de la Flore Menacées d'extinctions(CITES).

La loi togolaise punit sévèrement les auteurs, coauteurs ou complices de tout acte de chasse, de détention, de commercialisation, d'importation, d'exploitation ou de réexportation des espèces protégées, de leurs dépouilles, de leurs trophées ou produits.

Source : Bulletin d'information N°018/15 du 29 Janvier 2015- Cas EZOUNOU-FR par TALFF-TOGO

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DOUANE

Promouvoir une gestion coordonnée et participative des frontières

Edoh

Les Douanes étaient à l'honneur le lundi 26 janvier dernier avec la journée internationale de la douane. L'Administration douanière togolaise à travers le commissariat des douanes et droits indirects de l'Office Togolais des Recettes (OTR) n'est pas restée en marge de cette journée dédiée aux douanes de part le monde. Voilà pourquoi le Commissaire général de l'OTR et ses collaborateurs ont convié leurs différents partenaires ainsi que les autorités politiques et administratives à une cérémonie solennelle à la salle Dawa Dawa de l'hôtel Sarakawa, cérémonie placée sous le Haut patronage du Ministre de l'Economie et des Finances.

Une journée pour fêter les douanes dans le monde entier et qui les unit, se justifie dans la mesure où nul n'ignore l'importance du service de la douane non seulement en termes de contrôle des flux de marchandises et des personnes aux frontières nationales mais aussi en termes de contribution des administrations douanières au Budgets nationaux. Le Secrétaire général de L'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), à juste donc s'est approprié le 26 janvier de chaque année pour manifester de façon particulière leur existence pour marquer les nombreuses missions qu'elles mènent au profit des économies des Etats. Aussi, cette date est en étroite relation avec la session inaugurale du Conseil de Coopération Douanière (CDD) tenue le 26 janvier 1953 à Bruxelles, institution devenue en 1994 l'Organisation Mondiale des Douanes afin de mieux réfléchir sur la transition vers une institution intergouvernementale à vocation mondiale. Elle est, au Togo, l'occasion pour l'administration douanière de se rapprocher encore plus de ses partenaires aussi bien privés que publics et des usagers de la douane.

Pourquoi une journée internationale célébrée chaque 26 janvier ?

Selon l'OMD, trois raisons justifient l'utilité de consacrer une journée internationale aux administrations des douanes. La première raison est que la douane est certainement l'institution la plus ancienne et Matthieu, un des disciples de Jésus était le

plus célèbre des célèbres des receveurs pour recouvrer les taxes de douane et de péage au temps de l'Empire romain. Secundo, aujourd'hui, la douane joue un rôle important dans le processus de mondialisation, de libéralisation et de facilitation des échanges, rôle qui oblige les douanes à innover en modernisant les méthodes de travail afin de s'adapter au nouvel environnement. A cet effet, le 28 juin 2014 le Togo a eu le label de facilitation des échanges suite au dépôt auprès du Secrétariat général de l'OMD de l'instrument d'adhésion à la Convention Internationale pour la Simplification et l'Harmonisation des Régimes douaniers dite Convention de Kyoto Révisée (La CKR), sous l'instruction du Chef de l'Etat et avec le soutien politique de l'assemblée nationale. Ce qui témoigne de la reconnaissance du gouvernement du rôle joué par les douanes togolaises aux côtés des autres régies financières en matière de mobilisation des ressources internes, par la mise sur pied de l'OTR. Enfin, la troisième raison est de faciliter tout en contrôlant le flux des échanges internationaux licites.

S'agissant de cette édition 2015, placée sous le thème « la gestion coordonnée des frontières : une démarche participative pour tous les acteurs concernés », selon le Commissaire des douanes et droits indirects, M. ADEDZE Kodzo, « l'appropriation de ce thème par les administrations douanières doit les amener à adopter une démarche coordonnée de tous les services de contrôle aux frontières, à la fois sur le plan national et international, dans leurs efforts visant à améliorer leur efficacité en matière de gestion des échanges commerciaux et des flux des voyageurs, tout en préservant l'équilibre par rapport aux nécessités de contrôle ». Pour M. Koffi TOFIO, Directeur de Cabinet au Ministère de l'Economie et des finances, représentant le ministre de tutelle « Les frontières étant le symbole de séparation ou de division ; les membres de l'OMD ont alors un principal défi à relever, celui de trouver la meilleure méthode qui permettrait de mieux cibler les contrôles, de réduire le temps de passage en douane, d'assurer une diffusion élargie des informations et renseignements et enfin de renforcer les liens entre les acteurs intervenant aux frontières ».

On le voit l'édition de la journée internationale de la douane de cette année est axée sur la fluidification des échanges commerciaux aux frontières par la réduction du temps de passage aux douanes des personnes et

douanes du Togo et du Burkina-Faso sont interconnectés afin de faciliter l'opérationnalisation du Poste de Contrôle Juxtaposé (PCJ) installé à leur frontière commune. De même la récente inauguration du PCJ

cadre juridique douanier au Togo, attestation réceptionnée en son nom par le directeur de cabinet du ministère de l'économie et des finances. Plusieurs autres partenaires ont été également récompensés par l'OMD lors de



Photo de famille à la fin de la célébration

des marchandises, un contrôle performant et une collaboration agissante entre les agences douanières nationales d'une part et les douanes de la sous région d'autre part.

Au plan interne le Comité national de Facilitation des Echanges prévu pour être institué dans chaque Etat partie dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Bali sur la Facilitation des Echanges, va permettre la redynamisation de cette collaboration. S'agissant de la collaboration avec les douanes de la sous région, un accord d'assistance administrative mutuelle avec les administrateurs sœurs du Bénin et du Burkina-Faso est signé et mieux, les systèmes informatiques des

de Noépé à la frontière Togo - Ghana va améliorer la gestion des flux commerciaux entre ces deux pays et à cet effet un accord d'assistance administrative mutuelle est en cours de finalisation entre l'OTR et sa sœur du Ghana Revenue Authority (GRA) depuis la dernière mission conduite par M. Henri K. GAPERI, Commissaire général de l'OTR.

Un des moments forts de cette célébration fut sans nul doute la remise des attestations de mérite de l'OMD. Un hommage très appuyé a ainsi été rendu à son excellence Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise par l'OMD qui lui a décerné un certificat de mérite pour son leadership dans la modernisation du

cette cérémonie agrémentée par la prestation de l'artiste togolais de la chanson SNAKY et celles de la chorale AVENIR de l'Université de Lomé, notamment le contre-amiral Fogan ADEGNON, directeur Général du Port Autonome de Lomé, de même que des agents de l'OTR dont le Commissaire général et le Commissaire des douanes et des droits indirects.

Il convient de rappeler que, à la veille de cette célébration, l'OTR a organisée une course hash qui a drainé ses agents sur certaines artères de la ville de Lomé, plus précisément l'itinéraire aller-retour Bureau de poste de Kodjoviakopé au commissariat des douanes et des droits indirects.

► Pour tout renseignement, information ou conseil ◀

contacter le centre d'appel au N° VERT

8201

 **OTR**
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

UNION AFRICAINE:

Clôture d'un sommet riche en initiatives et déclarations

Le 24e sommet de l'Union africaine s'est terminé ce samedi 31 janvier par un discours très coloré de son nouveau président en exercice, Robert Mugabe. Mais plus que les provocations verbales du chef de l'Etat zimbabwéen, ce sont les initiatives du commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smaïl Chergui, qui ont marqué ce sommet.

Première initiative, c'était mercredi, avec cette réunion de quelque 25 pays d'Afrique du Moyen-Orient, au chevet de la Libye. L'Union africaine soutient les efforts des Nations unies à Genève, pour amener les frères ennemis libyens à dialoguer, et en sous-main, elle tente de convaincre la Turquie et le Qatar de cesser leur aide au gouvernement et aux milices islamistes de Tripoli.

Seconde initiative, ce jeudi, avec la réunion du Conseil paix et sécurité (CPS) de l'UA, où quelque 15 pays africains, dont le Nigeria, sont tombés d'accord pour saisir le Conseil de sécurité des Nations unies, afin de mobiliser toute la communauté internationale contre Boko Haram. Une force multinationale africaine de quelque 7 500 hommes devrait être constituée pour s'attaquer à cette secte islamiste du nord-est du Nigeria. Evidemment, cela ne va pas se faire en 24 heures, mais ça y est, l'impulsion est donnée.

Vendredi a été l'occasion d'un autre moment fort de ce sommet : le discours de Ban Ki-moon. Le secrétaire général des Nations unies a appelé les chefs d'Etat africains à ne pas modifier ou carrément changer leur



Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine Smaïl Chergui, ici en conversation avec l'ancien président du Nigeria, Olusegun Obasanjo

Constitution pour s'accrocher au pouvoir. À ce moment-là, des applaudissements ont fusé, dans la grande salle de conférence de l'Union africaine, mais dans les premières rangées,

là où étaient assis les chefs d'Etat, plusieurs visages se sont crispés.

Autres sujets abordés durant la semaine : la lutte contre les FDLR, en RDC. L'armée congolaise a an-

noncé le début des opérations contre les rebelles hutus rwandais. Ces opérations sont unanimement saluées, mais doivent se dérouler, selon le communiqué final, dans le strict respect des droits des populations civiles. En effet, plusieurs pays, Afrique du Sud et Tanzanie en tête, craignent que les habitants des zones visées ne fassent les frais de manoeuvres militaires. Le Rwanda était absent de ce conciliabule.

Enfin, toujours en marge du sommet, une réunion de la CEEAC sur la situation en Centrafrique s'est tenue à l'ambassade du Tchad. Verdict rendu par le patron des lieux, le président Idriss Déby : les conclusions des négociations de Nairobi, décriées par Bangui, sont écartées par la région.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Fin de parcours pour "Andilo", chef de milice anti-balaka

Dans Appels sur l'actualité, les auditeurs veulent en savoir plus sur ce chef de milice anti-balaka arrêté à Bouca le 17 janvier par la Minusca, la force de l'Onu, à 300 kilomètres au nord de la capitale. Rodrigue Ngaibona dit "Andilo" était recherché depuis des mois pour meurtre, rébellion, viol ou pillage, selon le procureur général de Bangui, Maurice Dibert Dollet, qui n'exclut pas que le suspect soit jugé devant la Cour pénale internationale qui enquête sur les exactions en République centrafricaine.

Qui est ce chef de milice anti-balaka arrêté la semaine dernière en Centra-

frique ?

Le "Général Andilo", de son vrai nom Rodrigue Ngaibona, fait un peu figure d'électron libre - difficilement contrôlable. Il a d'ailleurs souvent eu maille à partir avec d'autres chefs de milice anti-balaka. On trouve pour la première fois sa trace en 2012 dans un rapport d'International Crisis group. Andilo n'a pas 25 ans, mais il est déjà connu dans la région de Batangafo pour être un coupeur de route, un voleur de bétail, dont les autorités tchadiennes auraient d'ailleurs demandé la neutralisation à Bangui.

Quel est son parcours ? Avec son groupe, le 5



Avec son groupe, le 5 décembre 2013, celui qui ne se prétend alors que "colonel", participe à la vaste offensive sur Bangui

décembre 2013, celui qui ne se prétend alors que "colonel", participe à la vaste

offensive sur Bangui. C'est déjà un des leaders important de la mouvance anti-

balaka, mais les mois suivants, Andilo monte en puissance. S'il fuit les médias, il apparaît dans un reportage de l'AFP effectué après le 5 décembre à Bangui. Il est décrit comme sous l'emprise de drogues ou de médicaments - répétant à l'envi qu'il est là pour chasser Michel Djotodia du pouvoir. Et quand le journaliste l'interroge sur le massacre des musulmans, il élude la question... Mais si Andilo est donc peu visible dans les médias, il est souvent mentionné dans les rapports du groupe d'experts des Nations unies sur la Centrafrique !

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'armée tchadienne traque Boko Haram sur le territoire du Nigeria

C'est une première depuis le début de l'offensive de l'armée tchadienne contre Boko Haram. Des soldats envoyés par Ndjamena sont entrés sur le territoire nigérian, au niveau de Gambaru, dans l'Etat de Borno. Les militaires tchadiens mettent un peu plus la pression sur les islamistes tandis que les bombardements aériens se poursuivent.

Après avoir bombardé le territoire nigérian, les soldats tchadiens ont franchi une nouvelle étape, en posant cette fois leurs pieds de l'autre côté de la frontière. Selon plusieurs sources, des militaires basés à Fotokol, au Cameroun, ont mené une incursion à Gambaru, ville stratégique contrôlée depuis 5 mois par Boko Haram et d'où le groupe is-

lamiste menait des attaques au Cameroun.

L'aviation tchadienne n'est pas restée inactive. Avions de chasse et hélicoptères ont également bombardé des batteries d'artillerie et des engins blindés acheminés à Gambaru par les miliciens. L'artillerie camerounaise basée à Fotokol, a fourni un soutien tactique, et selon une source à l'état-major, des soldats se sont positionnés le long de la rivière el-Beïd qui sert de frontière, pour intercepter toute incursion éventuelle de Boko Haram.

Droit de poursuite

À une centaine de kilomètres plus au Nord, le pilonnage avait cessé hier sur la localité nigériane de Malam Fatori, frontalière avec le Niger. Selon un haut



Des troupes tchadiennes à la frontière entre le Nigeria et le Cameroun, le 21 janvier 2015.

gradé tchadien, l'objectif a été atteint. Les islamistes se sont dispersés le long des rives du lac Tchad et ne peuvent plus mener d'attaques importantes.

L'officier est désormais dans l'attente d'un feu vert hiérarchique pour que les soldats tchadiens franchissent la frontière et combattent les miliciens islamistes

directement au sol. Le militaire assure qu'après négociations, le Nigeria a donné un droit de poursuite sur son territoire.

Rfi

JE SUIS NATA, SAUVEZ-MOI !

s'il-vous-plait
faites-moi un don

Né le 14 juillet 2014 à Dapaong au nord du Togo, à peine 6 mois, 9 kg, 57cm), le bébé Nataniman KOLANI de mère apprentie couturière âgée de 22 ans et d'un père en classe de terminale s'accroche à la vie malgré la douleur et les pleurs.

Le nourrisson souffre d'une malformation (meningo-encéphalocèle) grave à la tête mais curable aux bons soins de AIMES-AFRIQUE.



L'enfant Nataniman KOLANI a grandement besoin de votre générosité pour vivre et grandir.

Par virement : N° 7090141407717001

Code Swift : ECOCTGTG RIB 60

Par chèque : AIMES-AFRIQUE (NATA KOLANI)

Par Western Union : Mme AMOUSSOU Atsoupi Delali Erica

Par Moov Flooz : *155*2*97966760*Montant à envoyer*Code de sécurité de votre compte Flooz #

fais un geste et sauve une vie

Merci de nous contacter sur 777 (Moov)

Sur 900028595 (Togocel)

Sur 23201515 (Illico)

Par mail : info@aimes-afrique.org



URATEL



La liste des donateurs à consulter sur le site www.aimes-afrique.org*

*Après accord des donateurs - Liste actualisée chaque 15 du mois